



MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

{AMAZONES
DU DIGITAL}

Édition 2023

APPEL À CANDIDATURE





Appel à candidature pour le concours « Amazones du Digital » 2023

Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation lance un appel à candidature pour la quatrième édition du concours « Amazones du Digital »

« Amazones du Digital » qui vise à offrir aux femmes béninoises, les compétences leur permettant de devenir des entrepreneurs et leaders qui transforment leurs idées en de nouvelles entreprises à valeur ajoutée qui impactent leurs communautés respectives.

Après trois premières éditions réussies, le concours a permis de révéler des projets et entreprises de dizaines de femmes qui utilisent le numérique au quotidien pour développer leurs activités. Pour l'édition 2023, le concours ambitionne de renforcer son impact sur plus de jeunes femmes à travers le Bénin.

Dans son nouveau format, le concours comportera des phases départementales et une phase nationale à l'issue de laquelle, les trois meilleures candidates seront récompensées. En effet, un appel à candidatures sera lancé pour identifier et sélectionner sur la base des critères du concours, les candidates qui suivront par département une formation intensive et un mentoring assuré essentiellement par des alumni du concours. Les trois meilleures candidates par département seront qualifiées pour participer à l'étape nationale qui se déroulera à Cotonou avec un pitch devant un jury qui désignera les trois lauréates de cette édition 2023 du concours.

Les femmes entrepreneurs recevront :

- Une formation et un mentorat avec des entrepreneurs, des scientifiques, des investisseurs providentiels et des investisseurs en capital-risque ;
- Des opportunités de mise en réseau ;
- Des possibilités d'accès au financement par le réseautage ;



- Une visibilité nationale et internationale de leurs idées ou entreprises.

I. PHASES DE SELECTION

PHASES DEPARTEMENTALES

Les meilleures candidates de chaque département seront sélectionnées et recevront une formation pour peaufiner leurs projets. A l'issue de ces phases, les trois meilleures candidates seront retenues pour participer à la phase nationale.

Les villes suivantes abriteront les phases départementales :

- **Natitingou** pour les départements de l'Atacora et de la Donga
- **Parakou** pour les départements du Borgou et de l'Alibori ;
- **Bohicon** pour les départements du Zou et des Collines ;
- **Lokossa** pour les départements du Mono et du Couffo ;
- **Porto-Novo** pour les départements de l'Ouémé et du Plateau ;
- **Cotonou** pour les départements de l'Atlantique et du Littoral ;

PHASE NATIONALE

Les trois (03) meilleures candidates par département, soit dix-huit (18) au total, participeront à la phase nationale pour un pitch devant un jury qui désignera les trois finalistes de cette édition 2023.

II. CIBLES

Le présent concours est destiné aux femmes béninoises porteuses de projets et âgées de 18 ans à 35ans, qui utilisent les outils numériques pour booster leur projet ou business, dans le domaine des sciences et des technologies.



III. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Eligibilité :

1. Être une femme de nationalité béninoise
2. Être porteuse de projet dans le domaine du numérique, avec applications concrètes et possédant un modèle d'affaires (même sommaire) ;
Ou être porteuse de solutions scientifiques ou technologiques présentant un potentiel commercial ;
3. Être disponible pour suivre une formation d'une journée en présentiel dans votre département (la date sera annoncée ultérieurement) pour les phases de sélection départementale, puis une formation et un coaching d'une semaine à Cotonou pendant la SENUM (pour les finalistes uniquement) ;
4. Pour les candidatures à l'étape d'idéation, elles doivent avoir l'intention de poursuivre leur idée jusqu'à réalisation ;
5. Le dépôt de candidature est unique ;
6. En postulant à l'étape projet démarré ou à l'étape idéation, la candidature doit se référer aux critères suivants pour se considérer comme :

a) Candidature à l'étape projet démarré

- L'entreprise est à but lucratif ;
- Le produit/service est mis sur le marché depuis moins de 3 ans ;
- L'entreprise dispose déjà d'un financement, sous forme de recettes, de financements externes (de sources publiques ou privées) ou d'une combinaison des deux ;
- L'entreprise propose un produit ou service actuellement en phase pilote ou de mise à l'essai et qui peut être mis à disposition pour une version commerciale ;
- L'entreprise dispose d'une équipe multi-compétences (au moins 2 collaborateurs).



b) Candidature à l'étape idée-projet

- L'entrepreneure développe une technologie avec un potentiel de commercialisation ;
- L'entrepreneure n'a pas encore créé d'entreprise et est disposée à le faire ;
- L'entrepreneure a défini les qualifications d'une équipe nécessaire à la mise en œuvre de l'idée ;
- L'entrepreneure a commencé à identifier des parties prenantes ;
- L'entrepreneure a commencé une étude de marché.

7. Les candidatures suivantes ne sont pas acceptées :

- Projets de recherche sans potentiel commercial démontrable ;
- Un organisme de bienfaisance ou une fondation (à but non lucratif) ;
- Des entreprises d'achat et de revente de technologies et d'autres produits ;
- Projets dont la candidate n'est pas le porteur.

8. Les candidates doivent être dans la tranche d'âges de 18 ans à 35ans, au 31 décembre 2023.

IV. Soumission

Les candidates intéressées par le concours "Amazone du Digital" déposeront leur candidature en soumettant :

- Un résumé du projet d'entreprise/entrepreneure de 750 mots au maximum
- Une vidéo d'une durée de 90 secondes (maximum) décrivant le projet.

Le dépôt de candidature se fera en ligne en suivant le lien : <https://service-public.bj/public/services/service/PS01347> au plus tard le vendredi 11 août 2023



MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

@numeriquebenin   